



SORTIE ACCROBRANCHE au parc André Gagnon à Chartres pour les 4^{ème} et 3^{ème}

mail : asheleneboucher@gmail.com

blog : www.asheleboucher.com

Une sortie accrobranche est proposée à tous les licenciés à l'association sportive du collège Hélène Boucher, au parc André Gagnon à Chartres :

- **Le mercredi 2 juin 2021 pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}**

La sortie aura lieu de 13h00 à 16h00 le rendez-vous est fixé directement au parc André Gagnon à 13h00.

Une participation de **5 euros** est demandée à chaque élève participant.

L'objectif de la sortie sera de découvrir une nouvelle activité implantée en plein centre de Chartres et de passer un moment convivial et sportif tous ensemble.

Tenue et matériel à prévoir : tenue sportive et baskets, crème solaire / casquette ou vêtement de pluie en fonction du temps, gourde ou bouteille d'eau. Il est préférable de ne pas amener d'objets de valeur.

L'inscription définitive de votre enfant ne sera validée qu'à la réception de l'autorisation parentale ci-dessous, du règlement en chèque de préférence (à l'ordre de l'association sportive du collège Hélène Boucher) ou en espèces.

En cas de forte demande, une sélection sera effectuée prenant en compte l'assiduité de votre enfant à l'AS.

La liste définitive des participants sera affichée au collège et sur le blog de l'AS le lundi 31 mai.

Téléphone pour toute question : 06 03 53 25 42



Veillez conserver cette partie du document

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant :

NOM :

Prénom :

Classe :

à participer à la sortie accrobranche au parc André Gagnon le mercredi 2 juin 2021.

Numéro(s) de téléphone en cas d'urgence :

date et signature :

Ce coupon est à remettre à un professeur d'EPS accompagné du règlement de 5€ en chèque ou en espèce le plus rapidement possible et **au plus tard le 28 mai 2021 à 17h00.**